

LE MAGAZINE
DES ACTEURS
DE L'EAU

SAUVONS ! L'EAU !

Exemplaire participation citoyenne en Haute-Savoie P4
L'Arnoze en danger, objet de toutes les attentions P5
Les tourbières, grandes alliées de la planète P10
Le miscanthus, un combustible vert P18
Explications sur le Fonds vert P20

N°50 MARS 2023

Eau et biodiversité

La clé est dans les champs !

LIRE DOSSIER PAGE 12



Edito !

Résilience des territoires et égal accès à la ressource !

L'année 2022 et son exceptionnelle sécheresse ont constitué un tournant, en rappelant la nécessité d'assurer une meilleure gestion de la ressource en eau. À cette fin, l'agence de l'eau s'investit pleinement aux côtés des autres services de l'État afin d'accompagner la transition vers un modèle plus sobre et durable. Elle participe aussi concrètement à la mise en œuvre du Fonds vert pour l'accélération de la transition écologique, agissant à l'échelle de ses bassins comme opérateur pour les actions liées à la stratégie nationale biodiversité 2030 et, dans la majorité des régions, à la renaturation des villes. Elle a en outre voté, en décembre dernier, deux appels à projets afin d'aider les territoires à s'adapter plus vite et plus fort aux effets du changement climatique et à sécuriser leur alimentation en eau potable. Dotés d'une enveloppe de 30 millions d'euros, ils contribueront à réduire la vulnérabilité aux risques de crues ou de sécheresse. Le volet « eau » de la planification écologique territoriale va également nous permettre d'intensifier les actions existantes et de déployer de nouvelles mesures pour répondre aux objectifs de sobriété. La diminution des prélèvements agricoles, la lutte contre les fuites dans les réseaux d'eau potable et une plus grande réutilisation des eaux usées figurent parmi les pistes envisagées ; les arbitrages seront rendus prochainement par le Gouvernement. En tant que présidente du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, je poursuivrai ces efforts, car il est fondamental d'accroître la résilience de nos territoires et de garantir un égal accès à une ressource en eau qualitative.

Fabienne Buccio,

Préfète du Rhône et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, présidente du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



INAUGURÉ

18 nov - Avignon Méthanisation et économies

À partir des boues émises par les eaux usées de l'agglomération d'Avignon, l'unité de méthanisation de la station d'épuration de Courtine (Vaucluse) produira du biométhane qui sera ensuite réinjecté dans le réseau de gaz naturel pour alimenter annuellement 2 200 foyers. Coût de l'opération : 8,2 M€, dont 2,1 M€ de l'agence de l'eau.

Partenaires : Grand Avignon, Région PACA, Ademe, agence de l'eau

30 nov - St-Pierre-de-Chartreuse Réseaux

Inauguration des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement sur la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère). À la clé, une économie de presque 10 % du volume total prélevé. Une opération France Relance.

Partenaires : mairie, Département, agence de l'eau

30 nov - Hérault Désimperméabilisation

Plus de fraîcheur à l'école ! C'est le résultat des travaux de réhabilitation de l'école Olympe de Gougues à Clapiers (Hérault) et de sa cour de récréation, qui ont permis de déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement, d'installer de nouveaux sols et de planter des arbres. Budget : 330 900 €.

Partenaires : Clapiers, Montpellier Méditerranée Métropole, agence de l'eau

10 déc - Besançon Eaux pluviales

Dans le cadre de la rénovation de la place de Lattre de Tassigny à Besançon, la ville a remplacé l'enrobé du parking par des sols perméables pour mieux infiltrer l'eau de pluie, végétaliser l'espace et déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement.

Partenaires : Grand Besançon, agence de l'eau, Région Bourgogne-Franche-Comté

SIGNÉ

12 déc - Romanche Contrat de bassin

Le nouveau contrat 2022-2024 signé à Vizille (38) vise la restauration morphologique et la gestion sédimentaire des cours d'eau, la continuité écologique et la préservation des zones humides. Il porte sur 2,9 M€ d'investissements, dont plus de 900 000 € d'aides de l'agence.

Signataires : syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère, Grenoble-Alpes Métropole, Communauté de communes de l'Oisans, Fédération de pêche de l'Isère, commune d'Huez, agence de l'eau

18 nov - Aude Partenariat agricole

Signature à Carcassonne d'un nouveau contrat 2022-2024 avec la Chambre d'agriculture de l'Aude pour une gestion de l'eau compatible avec la protection de la ressource et la viabilité des exploitations agricoles. 1,6 M€ mobilisés, dont 70 % d'aides de l'agence de l'eau.

Partenaires : Chambre d'agriculture 11, agence de l'eau

2 fév - Sorgues 3^e contrat

« Ce nouveau contrat est le fruit d'un long travail, c'est une nouvelle étape pour répondre aux enjeux émergents » a déclaré Guy Moureau, président du syndicat mixte du bassin des Sorgues lors de la signature à Althen-des-Paluds (Vaucluse) du 3^e contrat de rivière des Sorgues. Ce projet réunit 34 maîtres d'ouvrage autour de 153 projets d'ici 2028.

Partenaires : syndicat mixte du bassin des Sorgues, agence de l'eau

7 fév - Lubéron PSE

Le Parc naturel régional du Luberon accompagne, depuis 2021, les Paiements pour services environnementaux (PSE). Ce dispositif, proposé à 12 producteurs situés sur des zones de captages prioritaires, bénéficie de 470 000 euros d'aides de l'agence de l'eau.

Signataires : PNR du Luberon, agence de l'eau

TEMPS FORTS



29 NOVEMBRE – 57 AGRICULTEURS RÉMUNÉRÉS DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan Méditerranée Métropole et l'agence ont scellé leur engagement en faveur de l'eau et de la biodiversité lors de la signature, à Perpignan, du dispositif des Paiements pour services environnementaux (PSE) qui permet de rémunérer, à hauteur de 1,17 M€ sur 5 ans, 57 exploitants agricoles qui changent leurs pratiques.

10 NOVEMBRE – RÉCOMPENSES SUR LE BASSIN DE L'HERBASSE

Jean-Louis Morin, président du Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de l'Herbasse (Drôme) et Laurent Roy, entourés de nombreux enfants de la commune de Valherbasse, célèbrent le bon état des rivières Herbasse et Limone qui affichent des critères de qualité satisfaisants. Un succès mis en lumière par les panneaux aux 3 poissons installés aux abords des rivières.



30 NOVEMBRE – UN PROJET POLITIQUE ET TERRITORIAL POUR LA SAÔNE

La signature à Replonges (01) d'un nouveau contrat 2022-2024 pour la Saône engage 11,6 M€ (dont 6,6 M€ de l'agence de l'eau) pour notamment poursuivre les actions sur le grand cycle de l'eau dans le cadre de la mise en œuvre du programme de mesures du Sdage. Le développement de la connaissance, la préservation des ressources stratégiques du Val de Saône et la construction d'un projet politique à long terme qui intègre le changement climatique complètent ce contrat porté par Marie-Claire Bonnet-Vallet, présidente du comité de rivière Saône et Landry Léonard, président de l'EPTB Saône et Doubs.



13 JANVIER – POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC DIJON MÉTROPOLE

François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon Métropole, Pascal Gautheron, président de la CCI 21-71, Frédéric Carre, secrétaire général de la préfecture de la Côte d'Or et Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau, officialisent, à Dijon, un contrat de travaux de 28,4 M€ dont 7,1 apportés par l'agence pour chasser les fuites des réseaux d'eau potable, gérer au mieux les eaux pluviales urbaines, lutter contre les pollutions par les nutriments urbains et industriels et les substances toxiques.



Actu des territoires !



« La participation citoyenne, un atout majeur pour les rivières »

AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

HAUTE-
SAVOIE

Isabelle Rossat-Mignod, adjointe en charge de la Transition environnementale citoyenne à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), explique la démarche menée avec les habitants pour le projet de renaturation de l'Aire.

QUELLE EST LA PARTICULARITÉ DU PROJET DE RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DE L'AIRE ?



Isabelle Rossat-Mignod

Nous intégrons les Saint-Juliennois dans l'élaboration de notre projet de renaturation de la rivière l'Aire.

Car il est primordial d'expliquer et d'associer les riverains, les usagers et toute personne intéressée, dès les phases préalables, pour que ce projet alliant renaturation et reméandrage soit une réussite.

COMMENT MOBILISEZ-VOUS LES SAINT-JULIENNOIS SUR CE PROJET ?

Des démarches ont été lancées dès l'été 2021, avec notamment l'organisation de balades pédagogiques en bord de rivière et l'intervention de la compagnie

de théâtre des Non-alignés qui a interprété un spectacle citoyen destiné à sensibiliser les personnes a priori éloignées des questions environnementales, mais fréquentant les abords de l'Aire. Ces animations nous ont permis de recruter dix ambassadeurs de la rivière, des habitants volontaires qui ont suivi deux jours de formation aux enjeux de la gestion de l'eau, de l'aménagement des cours d'eau et de leur renaturation. L'une de leurs principales missions a été de contribuer à la rédaction du cahier des charges de l'étude de faisabilité de la renaturation de l'Aire.

OÙ EN EST LE PROJET ?

Suite à une réunion publique en novembre dernier, nous avons constitué un groupe de travail composé de 25 utilisateurs des berges, comme un agriculteur, un cycliste et un promeneur de chien. Cette mosaïque de profils

volontaires a partagé, lors d'ateliers, ses attentes en matière d'usages et d'amélioration de l'existant. Des préconisations qui sont aujourd'hui entre les mains de trois bureaux d'études chargés, d'ici juin, d'imaginer des scénarios combinant l'atteinte du bon état écologique de la rivière avec la réalisation d'aménagements souhaités par la population. Les propositions seront ensuite remises aux deux collectivités maîtres d'ouvrage.

QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION DE CES CITOYENS APORTE AU PROJET ?

Elle favorise la cohérence du projet global, en permettant de tenir compte des besoins, implications et contraintes de chaque utilisateur. Elle fait émerger des idées que les bureaux d'études n'auraient pas imaginées. Les Saint-Juliennois se réapproprient ainsi leur cours d'eau en créant un projet ambitieux pour leur rivière. ●

JUIN 2021

Lancement de la démarche de participation citoyenne

JUIN 2022

Réalisation de l'étude de faisabilité de la renaturation de l'Aire

JANVIER 2023

Définition des attentes par le groupe de travail Utilisateurs de l'Aire

JUIN 2023

Présentation des scénarios envisagés

RUISSEAU EN DANGER

IL FAUT SAUVER L'ARNOUZE

Dans le Grand Carcassonne, le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières de l'Aude veut redonner une nouvelle vie au ruisseau l'Arnouze, très malmené. Pollué et bétonné, le cours d'eau va retrouver son lit historique, en vue d'atteindre le bon état d'ici à 2027.

Maltraité au fil des ans par le développement urbain, l'Arnouze serpente sous des ponts, longe des parkings, passe sous le canal du Midi et se faufile parmi des surfaces commerciales entre les communes de Lavalette, Alairac et Carcassonne avant de rejoindre la rivière du Fresquel. Le cours de cet affluent de l'Aude a été détourné de son tracé d'origine, bétonné, canalisé et pollué par de multiples rejets. Nappes d'huiles, odeurs de gasoil, déchets en tous genres encombrant un lit souvent réduit à la largeur d'un gros tuyau. Réalisé sur la période 2018-2019 par le Conseil départemental de l'Aude et Carcassonne Agglo, en lien avec l'agence de l'eau, le diagnostic sur la qualité de l'eau a confirmé ce triste panorama ; il a recensé dans le ruisseau pas moins de 49 micropolluants de type métaux et pesticides, ainsi que six molécules au-delà des normes telles que l'arsenic, le cuivre et le zinc.

Redonner vie à l'Arnouze

Si ce sous-affluent de l'Aude n'a plus guère de rivière que le nom, le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (Smmar) et le Syndicat de rivière du bassin versant du Fresquel (Smah Fresquel) ont décidé de le restaurer, via un contrat de bassin élaboré à la suite des réflexions engagées dans le Sage du Fresquel. « Aujourd'hui, la qualité de l'eau de l'Arnouze est évaluée à un niveau médiocre, indique Émilie Baille, animatrice du Sage. Conformément aux orientations, notre



Dans le parc urbain, les berges ont été adoucies pour redonner un aspect plus naturel à la rivière et recréer un substrat qui permettra de booster ses capacités autoépuratrices.

objectif est d'atteindre le bon état en 2027, par la reconquête écologique et hydromorphologique ». Une première phase de travaux a été conduite l'année dernière à Carcassonne. D'un montant total de plus de 125 000 euros, le chantier a permis de reconnecter l'Arnouze avec son lit historique sur plus de 2 kilomètres. En parallèle, dans le parc urbain Thomas Edison, les berges ont été adoucies sur 150 mètres pour redonner un aspect plus naturel à la rivière et recréer un substrat qui permettra de booster ses capacités autoépuratrices. Ces travaux permettront également un meilleur écoulement des eaux en cas d'événement pluvieux.

Une 2^e tranche en 2023

« Nous voulons aussi accroître notre communication auprès des entreprises riveraines et du grand public pour que chacun prenne conscience qu'il vit ou travaille à côté d'une rivière et agisse à son échelle pour améliorer la qualité de ce milieu », ajoute Émilie Baille. Une seconde phase de travaux devrait être lancée cette année. Au programme : suppression de petits ouvrages délabrés et sans usages qui limitent le transit sédimentaire, reprise du seuil des Saumes, restauration d'une zone humide dans un bras mort. ●



DOUBS

Coup double à Avilley

Dans sa volonté d'améliorer la qualité de l'eau sur le bassin versant de l'Ognon, Avilley a bénéficié de la combinaison de deux projets issus du contrat de rivière Ognon et du contrat Zone de revitalisation rurale de la Communauté de communes des 2 vallées vertes. Depuis l'année dernière, ce village doubien de 160 âmes est doté d'une station de traitement, de type filtres plantés de roseaux, d'une capacité de 200 équivalents-habitants. Sa construction s'est accompagnée de la rénovation du réseau d'assainissement. Le Crenu, affluent de l'Ognon, a fait également l'objet d'un programme de réhabilitation mené par le Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon sur 800 mètres au niveau de sa confluence. Les travaux ont consisté à restaurer le tracé originel de la rivière par le reméandrage de son lit, puis à effacer le seuil situé au milieu du village. Ces travaux ont été couplés à une recharge en sédiments. Le tout dans l'objectif de diversifier les habitats et de permettre une amélioration de la continuité écologique avec une augmentation de la hauteur d'eau en période d'étiage.

DRÔME

La Savasse retrouve la lumière

À Romans-sur-Isère, le projet Vallée de la Savasse vise à embellir l'entrée ouest de la ville. Outre l'aménagement du parc Saint-Romain, ce chantier cible la découverte de la rivière cachée depuis 80 ans sur un linéaire de 700 mètres. Dès la fin d'année prochaine, elle sera libérée de son sarcophage de béton et pourra couler, à l'air libre, au milieu de 7 977 m² de berges végétalisées. À la clé, la création d'îlots de fraîcheur, la restauration des continuités écologiques et le développement de la biodiversité. Le temps du chantier, démarré en novembre dernier, la rivière est détournée de son lit. Un barrage a été construit afin de former une piscine dans laquelle l'eau est pompée pour la rediriger dans trois tuyaux en direction de l'Isère. Les travaux se déroulent ainsi au sec, sans être soumis aux fluctuations de débit. Ce projet représente un investissement de 11,7 M€, dont 3 M€ financés par l'agence de l'eau.

EN CHIFFRES

Un bassin d'orage taille XXL

100 mètres de long pour 50 mètres de large et une hauteur comprise entre 4 et 5 mètres, le plus important bassin d'orage de Besançon a été mis en service en début d'année sur le site du complexe sportif de la Malcombe, sous le terrain de baseball. Son objectif : limiter les déversements au Doubs par temps de pluie.

20 000 m³

La capacité de stockage du site.

6 %

Le taux de rejets d'eau sans traitement dans le milieu grâce à ce bassin, contre 8 % avant les travaux.

10,5 M€

Le coût de l'ouvrage dont 4,5 M€ d'aides de l'agence de l'eau.

MARSEILLE

Boulevard désimperméabilisé



Le chantier de requalification de l'avenue Cap Pinède a démarré, en février, au nord-ouest de Marseille. D'ici à 2025, cet axe intégralement minéral se transformera en un agréable boulevard. Outre la reprise de la chaussée, le projet prévoit la plantation de 400 arbres, notamment des pins, des micocouliers et des

aulnes. À leurs pieds, des noues végétalisées seront aménagées, tandis que les trottoirs seront recouverts d'enrobés drainants. Ces travaux permettent de déconnecter une surface de 17 000 m² du réseau unitaire de Marseille et ainsi de limiter les débordements des déversoirs d'orage vers la mer.

« Avec la Communauté d'agglomération de la Provence verte, la Maison régionale de l'eau et le Rotary club de Toulon, nous avons lancé l'opération Économisons l'eau. Financé par l'agence de l'eau, ce projet citoyen incite, par l'accompagnement, la formation et la sensibilisation des usagers, à changer les habitudes et à réduire les consommations en vue d'atteindre une économie d'environ 10,5 millions de m³, en période d'étiage à l'horizon 2025. »

Gabrielle Loubersac, chargée de mission au Syndicat mixte de l'Argens.

PLAN DE GESTION

L'avenir de la gravière de la Prade se dessine aujourd'hui

Zone humide particulière du fleuve Hérault, la gravière de la Prade a été identifiée comme un espace aux enjeux écologiques majeurs. La Communauté de communes du Clermontais Salagou Cœur d'Hérault a lancé l'élaboration d'un plan de gestion spécifique destiné à restaurer les fonctionnalités de ce site de 62 hectares.

A la gravière de la Prade située sur la commune de Canet, en rive droite du fleuve Hérault, l'extraction de granulats a cessé à la fin des 1990. Abandonné en l'état, le site s'est transformé progressivement en réservoir écologique. La zone excavée est devenue un plan d'eau de 17 hectares et les anciens trous de gravier accueillent désormais des

Lucie Moreau, cheffe de projet Gemapi, et Joseph Rodriguez, vice-président en charge de l'Eau à la Communauté de communes, acteurs de l'avenir de la gravière.

mares liées à la nappe alluviale. Soit autant d'espaces favorables à la vie aquatique entourés d'une vaste trame turquoise inondable de 45 hectares abritant une vingtaine d'habitats différents et de nombreuses espèces. Un environnement naturel unique de soixante-deux hectares que les pêcheurs, les chasseurs, les amateurs de cyclocross et les promeneurs ont pris l'habitude de fréquenter.

« Située dans un lit mineur de l'Hérault, à l'aval de la confluence avec la Lergue, la gravière concentre d'importants enjeux en termes écologiques, hydrauliques, morpho-sédimentaires et socio-économiques, indique Joseph Rodriguez, vice-président en charge de l'Eau et de la Gemapi à la Communauté de communes. Nous souhaitons disposer d'un plan de gestion spécifique sur cinq ans, dans le but d'optimiser et de restaurer les fonctionnalités du site en tant que zone humide, dans un contexte de réchauffement climatique

tout en valorisant le site d'un point de vue pédagogique et récréatif par des aménagements appropriés ». Préalable à la définition du programme d'actions, l'état des lieux sera achevé dans les prochains jours par les équipes du bureau d'études Naturalia Environnement. En parallèle, une phase de concertation est menée auprès des propriétaires privés et des usagers du site, avec l'appui du bureau d'étude Lisode. « Cette phase de concertation est un gage de réussite de notre projet à long terme, en intégrant un diagnostic et une vision partagés du site, explique Lucie Moreau, cheffe de projet Gemapi à la Communauté de communes du Clermontais - Salagou Cœur d'Hérault. Seuls on va plus vite, ensemble on va plus loin ! Ainsi, trois ateliers de concertation organisés ce printemps associent une vingtaine de volontaires à la réflexion ». La phase opérationnelle du plan de gestion est attendue pour 2025.



Exterminer la jussie !

La Communauté de communes du Clermontais Salagou Cœur d'Hérault réfléchit à une solution destinée à lutter contre la jussie, principale plante invasive du site, tout en la valorisant par la création d'une filière. Dans cet objectif, une réflexion est engagée pour nouer un partenariat avec Claude Grison, directrice de recherche au CNRS et Bioinspir. La scientifique utilise ces plantes invasives pour créer des filtres capables de traiter des effluents contaminés par des métaux.

AXE SAÔNE Connaître, comprendre et agir efficacement !

26 ans après le premier plan de gestion du Val de Saône, les acteurs du territoire co-construisent, pour la Saône, un nouveau plan de gestion à 15-20 ans intégrant la composante climatique.

La Saône, en bref

482 km / 6 départements :
Vosges, Haute-Saône, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, Rhône

1 OBJECTIF

La co-construction d'un projet politique et territorial ambitieux à 15-20 ans sur le Val de Saône, via un nouveau contrat opérationnel. Pour ce faire, il est nécessaire de développer la connaissance en impliquant les représentants des secteurs agricoles, industriels, économiques et touristiques afin de partager un même état des lieux et d'éclairer les choix stratégiques.

1 NOUVELLE DONNE

Le changement climatique.

1 MÉTHODE

La réalisation d'études stratégiques sur l'axe Saône : biodiversité, zones humides, eaux souterraines, espèces exotiques envahissantes, hydrologie, flux de pollutions, sociologie, prospective agricole...

3 PARTENAIRES PRINCIPAUX

Le Graie, animateur de la Zone atelier bassin du Rhône (Zabr), l'EPTB Saône et Doubs, ainsi que l'agence de l'eau unissent leurs efforts pour coordonner cette démarche de connaissance inédite.

26 ANS D'ACTION

1997 > PLAN DE GESTION DU VAL DE SAÔNE

Objectifs : lutter contre la dégradation des patrimoines naturels et maîtriser l'évolution des activités économiques et humaines.

2004-2009 > CONTRAT DE VALLÉE INONDABLE

Plus de 500 opérations pour améliorer l'état et le fonctionnement de la Saône et de sa vallée.

2015-2020 > CONTRAT SAÔNE CORRIDOR ALLUVIAL ET TERRITOIRES ASSOCIÉS

229 actions liées à la ressource en eau, au bon fonctionnement des cours d'eau et aux milieux humides.

2020-2021 > AVENANT AU CONTRAT SAÔNE

Objectif : donner une nouvelle dynamique d'action, appuyée sur une gouvernance renouvelée.

2020 > ENVOI D'UN QUESTIONNAIRE À 450 ACTEURS DU VAL DE SAÔNE

Objectif : recenser les besoins de connaissances en vue de la construction future d'un nouveau plan de gestion.

2022 > ÉVÉNEMENT ÇA SAÔNE

Plus de 350 acteurs de la rivière réunis pour affirmer la nécessité de trouver des solutions partagées.

2022-2024 > NOUVEAU CONTRAT OPÉRATIONNEL POUR L'AXE SAÔNE

Objectifs : prolonger la dynamique de restauration des rivières et milieux aquatiques du Val de Saône, et engager un programme d'études.





La rivière Les Usse coule au milieu d'un territoire rural de 310 km² proche des agglomérations de Genève et d'Annecy, très recherchées comme lieu de résidence.

LES USSES

MOBILISATION MASSIVE POUR RÉPONDRE À L'URGENCE !

Reconnu depuis plusieurs années comme déficitaire en eau, le bassin versant des Usse s'appuie, depuis février, sur un contrat de milieux. Durant trois ans, 51 actions sont programmées pour adapter le territoire au changement climatique, mieux économiser l'eau et restaurer les milieux aquatiques.

De sa source à 950 mètres d'altitude dans les hautes combes humides du plateau des Bornes à sa confluence avec le Rhône à Seyssel, la rivière Les Usse coule au milieu d'un territoire rural de 310 km² proche des agglomérations de Genève et d'Annecy. Recherché comme lieu de résidence, cet environnement attractif voit sa population croître en continu dans les hameaux et se densifier dans les principaux villages. « Le bassin versant des Usse est reconnu depuis plusieurs années comme étant déficitaire en eau, alors que la pression démographique ne cesse d'augmenter, explique Fanny Seyve, directrice du Syndicat de rivière (Syr'Usse). D'après nos études, la ressource est bien trop limitée par rapport aux besoins. Depuis de nombreuses années, le territoire

importe de l'eau depuis l'extérieur du bassin versant, mais cela n'est pas une solution éternelle. Les territoires voisins commencent eux aussi à disposer d'une ressource en déficit quantitatif. L'enjeu de demain sera les économies d'eau ». D'autant que des étiages estivaux sévères sont de plus en plus nombreux entre juillet et septembre, comme les périodes d'assecs. « Il y a urgence à partager et économiser l'eau, à maintenir et restaurer les milieux aquatiques, comme les zones humides qui participent à conserver l'eau sur le territoire, à prévenir les inondations brutales, et plus largement, à adapter le territoire au changement climatique », ajoute Fanny Seyve. Issu d'une large concertation avec l'ensemble des collectivités et des parties prenantes, un contrat de milieux a été signé le 1^{er} février

dernier afin de répondre à ces enjeux. « Notre président Jean-Yves Mâchard a porté ce projet auprès des communes, des EPCI et de nos partenaires, poursuit la directrice. Il a partagé avec eux l'état des lieux et les grandes orientations du projet puis recueilli leurs attentes, leurs avis... Notre contrat a été bâti sur la concertation durant plus d'un an ». Il prévoit 51 actions dotées d'un budget de 4,11 millions d'euros, financé à hauteur de 1,8 million d'euros par l'agence de l'eau. Parmi elles : l'amélioration des traitements des eaux, la préservation de l'espace de bon fonctionnement des milieux aquatiques, l'installation de matériel hydroéconome dans les bâtiments publics et chez les particuliers ou encore la restauration des boisements de berges. ●

4,11 M€

Le budget total
du contrat
de milieux

Actu de la montagne !



Une tourbière dysfonctionnelle peut émettre jusqu'à 30 tonnes équivalent CO₂ par hectare et par an, ce qui correspond à un trajet en voiture d'environ 4 fois le tour de la Terre.

PROGRAMME LIFE

Les tourbières, grandes alliées de la planète

Compte tenu de la réussite de son premier programme Life de restauration de 55 tourbières du massif du Jura, le Conservatoire d'espace naturel obtient à nouveau la confiance des autorités européennes. Un budget de 12,5 millions d'euros a été débloqué pour la période 2022-2029.

Réparties entre 700 et 1 300 mètres d'altitude sur près de 150 kilomètres, les tourbières du massif du Jura franc-comtois constituent un élément fort du paysage de la montagne jurassienne, l'un des territoires français les plus riches en marécages tourbeux. Mais autrefois considérées comme des zones improductives, insalubres, voire dangereuses, elles ont été massivement exploitées à des fins de chauffage domestique, de remblaiements, de dépôts d'ordures... Elles sont pourtant fondamentales pour les milieux naturels, comme habitats pour une faune et une flore aujourd'hui menacées. Elles constituent aussi un stock de carbone piégé dans le sol, dont il s'avère stratégique d'empêcher le relargage dans l'atmosphère. Représentant 3 % des terres

émergées du globe, elles contiennent en effet 30 % de tout le carbone mondial retenu dans les sols ; or lorsqu'elles sont dégradées, elles le relâchent sous forme de gaz à effet de serre.

70 tourbières concernées par le second programme Life

Dès 2014, un premier programme européen Life tourbières du Jura a donc été lancé par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté (Cen) avec ses partenaires, qui a permis de réhabiliter 55 tourbières sur 14 sites Natura 2000 avec le concours de l'Union européenne, de l'agence de l'eau, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et des Départements du Doubs et du Jura. Dans l'actuel contexte d'accélération du changement climatique, un second programme vient de démarrer. Financé à hauteur

de 12,5 millions d'euros, dont 60 % par l'Europe et 27 % par l'agence de l'eau, il ambitionne, d'ici à 2029, la restauration de 70 tourbières, soit 500 hectares et 60 communes concernées. « Les travaux, qui visent à remonter le niveau de la nappe afin d'obtenir une saturation en eau permettant aux tourbières de se régénérer, consistent à neutraliser 36 kilomètres de fossés de drainage, à restaurer 18 kilomètres de cours d'eau et à reprendre 27 hectares d'anciennes fosses d'extraction », explique Émilie Calvar, coordinatrice du programme pour le Cen. Les études préalables d'animation foncière sont en cours afin de conclure les conventions de gestion ou d'autorisation de travaux avec les communes et les propriétaires privés. Les bénéficiaires du programme peuvent aussi proposer d'acquérir certaines parcelles. ●

30%

La part du carbone mondial retenu dans les sols par les tourbières.

EAU POTABLE

RACCORDEMENT ATTENDU
ENTRE LES COMMUNES DES BAUGES

Dans les prochains mois, les habitants des Bauges pourront ouvrir leurs robinets avec l'assurance d'accéder à une eau potable de qualité en quantité suffisante. Conséquence des travaux de maillage et de rénovation des différents réseaux des communes, menés par Grand Chambéry.



Le budget de la phase 1 des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau s'élève à 2,81 M€ financés à 70 % par l'agence de l'eau.

Depuis 2018 et la fusion des territoires, l'agglomération travaille à la fois à réduire les fuites afin d'augmenter les rendements des réseaux et à interconnecter les différents secteurs géographiques pour sécuriser l'acheminement de l'eau potable ».

Sur le périmètre Ouest du massif des Bauges, une première tranche de travaux, de 5 km de conduites d'adduction, permet l'interconnexion avec le réseau alimenté par le puits de Saint-Jean de la Porte. Le projet comprend la construction d'un réservoir de 1 000 m³ sur la commune de Les Déserts et de deux stations de pompage, ainsi que le renouvellement de 4,2 km de réseau. Du côté Est du massif des Bauges, 8,2 km de conduite d'adduction ont été créés depuis la source de La Touvière. Définie comme ressource principale, elle desservira dans un premier temps, 4 communes de ce territoire avec une alimentation entièrement gravitaire. ●

Situé entre Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy et Albertville, le massif des Bauges se compose d'une succession de villages montagnards, de forêts, de versants agricoles ensoleillés, de cols et d'alpages, ainsi que de hauts sommets. Un territoire classé en Zone de revitalisation rurale (ZRR), au sein duquel les communes sont confrontées à une vulnérabilité forte de la ressource en eau, rappelée par l'épisode de sécheresse de l'été dernier, avec

l'approvisionnement de la commune du Noyer par un camion-citerne. Et vulnérabilité qualitative, du fait du risque de pollution pouvant entraîner la distribution de bouteilles d'eau dans certains villages. « *Les communes du territoire des Bauges sont alimentées par des unités de distribution distinctes les unes des autres, depuis des ressources karstiques très sensibles aux aléas climatiques,* indique Cyrille Girel, responsable du pôle Environnement Qualité Sécurité Prospective de Grand Chambéry.

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE CORTE

Passage au XXI^e siècle

Ville historique située au cœur de la Corse, Corte attire chaque année de nombreux touristes. Pleine de charme, la cité haute séduit par ses ruelles et ses vieilles demeures. Sous les pavés, des galeries et de nombreux canaux dallés du XIX^e siècle étaient jusqu'à peu encore connectés au

réseau. « *Un diagnostic a montré des fissures sur certaines anciennes canalisations dallées, des fuites sur les réseaux en amiante-ciment et des risques d'effondrement,* explique Antoine Orsini, président de la Communauté de communes du Centre Corse. *La reprise des galeries est devenue*

prioritaire pour sécuriser le réseau d'assainissement et réduire les volumes d'eaux claires arrivant à la station d'épuration, provoquant des dysfonctionnements. Nous avons profité de la réhabilitation des rues pour lancer ce chantier souterrain ». Les travaux ont démarré pour une

durée de près de deux ans : remplacement de 1,6 km de canalisation par des tuyaux PVC ou en fonte, reprise de 150 branchements, construction de 92 regards étanches, déconnexion de 60 gouttières du réseau d'eaux usées jusqu'en limite de propriété...



Eau et biodiversité **La clé est dans les champs !**



Alors que le nombre d'agriculteurs a été divisé par quatre en 40 ans, l'agriculture française est à la croisée de chemins semés d'embûches : assurer la souveraineté alimentaire du pays, adapter les techniques et usages aux enjeux environnementaux et climatiques, développer de nouvelles variétés culturales et méthodes agronomiques... Mais elle détient des leviers clés pour la préservation et la restauration de l'eau et de la biodiversité. L'heure d'une mobilisation massive – des consommateurs, agriculteurs, élus et chercheurs – a sonné !

Les récentes vagues de gel, les pluies diluviennes, la sécheresse de l'été ont été un électrochoc pour le monde paysan en plaçant, sur le devant de la scène, l'accélération des effets du changement climatique et leurs conséquences sur les productions, aussi bien végétales qu'animales. L'urgence à agir sonne à la porte des exploitations françaises. « *Le modèle agricole est à revoir de fond en comble, reconnaît Anne-Claire Vial, agricultrice à Bonlieu-sur-Roubion (Drôme) et présidente de l'Association de coordination technique agricole (Acta). Mais l'agriculture*

française est loin d'aller dans le mur. Elle a déjà beaucoup accompli, développe une grande capacité d'innovation et sait se mobiliser pour investir ». De fait, entre le Varenne agricole de l'eau, la concertation en cours sur la loi d'orientation et d'avenir agricole et la nouvelle Politique agricole commune – même si beaucoup l'auraient souhaitée plus ambitieuse –, la transition vers une agriculture plus durable focalise les réflexions. Dans son 12^e programme 2024-2029, l'agence déterminera d'ailleurs comment accompagner le plus efficacement possible la transition agroécologique. « *Le challenge qui attend*



La Métropole de Lyon projette de créer une ferme de semences adaptées aux nouvelles conditions climatiques.

les agriculteurs est immense, mais nous sommes là pour les aider, aussi bien pour faire évoluer leurs pratiques en lien avec la qualité et la disponibilité de l'eau que pour impulser des projets de nouvelles filières à bas niveau d'intrants, ou soutenir les avancées de l'agroforesterie, assure Hélène Pringault-Bodet, experte agriculture durable de l'agence de l'eau. *Demain, nous le savons tous, il faudra partager l'eau, et l'illusion d'une eau abondante et peu coûteuse est derrière nous. Heureusement, les solutions sont multiples et les paysans ne sont pas seuls face à ces défis* ». Ces dernières années, l'agence a multiplié les dispositifs : soutien aux économies, accompagnement de plans d'action sur les aires d'alimentation de captage, déploiement du dispositif PSE (Paiement pour services environnementaux), création d'un appel à manifestation d'intérêt sur les filières à bas niveau d'intrants, financement de l'innovation et de l'expérimentation... Elle agit avec trois objectifs essentiels : l'équilibre de la ressource, sa qualité et la préservation de la biodiversité.

Gestion informatisée de l'irrigation à la parcelle

Des travaux sur de très nombreux ouvrages sont ainsi financés par l'agence. Du côté de l'Aude, l'Asa du canal de Luc sur Orbieu-Ornaisons-Butenac, confrontée dès

ÉTOILE-SUR-RHÔNE



Vergers sous haute surveillance

Dans la ferme expérimentale d'Etoile-sur-Rhône (Drôme), le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes planche sur l'irrigation des fruitiers. Un rang de pêchers a été équipé de capteurs permettant de mesurer les microvariations du diamètre des branches afin de savoir si l'arbre est en stress hydrique et quantifier précisément le besoin d'arrosage. « Nous cherchons à élaborer des stratégies d'irrigation optimales transmissibles aux agriculteurs pour une gestion plus économe de l'eau », indique Baptiste Labeyrie, chargé d'expérimentation. Baptisé Denver, ce projet est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'agence de l'eau.



le début des années 80 à une pénurie d'eau croissante dommageable à la viticulture locale, a fait sa petite révolution. Son système d'irrigation au goutte-à-goutte est un modèle du genre. « Nous économisons environ un million de mètres cubes par an grâce à une gestion complètement informatisée, explique Jérôme Griffoul, vice-président de l'Asa. Nos adhérents se connectent sur une plateforme informatique avec un smartphone et programment leurs irrigations. Une politique de quotas est allouée en fonction de la culture, mais aussi de l'état de la rivière et de la nappe. Tout le monde ne peut pas irriguer en même temps. » Ce "tour d'eau virtuel" géré informatiquement permet une gestion au plus juste, tant en remplissage par les canaux qu'en prélèvement sur la nappe. « Avec un droit d'eau sur l'Orbieu de 400 litres, nous dépassons rarement les 200 litres par seconde. Nous agissons pour que la vigne se porte bien, sans entrer dans l'excès », poursuit Jérôme Griffoul. Avec cette façon d'irriguer, de nouvelles cultures ont vu le jour : amandiers, grenadiers ou maraîchage. Depuis 2015, l'Asa a investi près de 5 millions d'euros pour se moderniser. Elle vient aussi de réaliser des passes à anguilles sur le seuil du canal des irrigants afin de préserver la continuité écologique. Toujours dans l'Aude, non loin de Carcassonne, »



» Le syndicat mixte Réseau11 déploie des programmes d'animation sur plusieurs captages prioritaires en raison d'une sensibilité aux pollutions par les herbicides dans les eaux souterraines et superficielles utilisées pour l'eau potable. « Dans le cadre des actions menées auprès des agriculteurs, nous encourageons des aménagements parcellaires - zones tampons, bandes enherbées, haies... - limitant le transfert des produits phytosanitaires, indique Magali Lobre, responsable du service Protection de la ressource. Depuis deux ans, nous expérimentons aussi le dispositif PSE (Paiement pour service environnemental). Cela concerne 51 exploitations positionnées sur trois captages prioritaires dégradés par les pollutions agricoles. Grâce à l'aide financière qu'ils perçoivent, les agriculteurs testent des solutions pour réduire les doses d'herbicides, développer la couverture des sols ou améliorer les techniques de fertilisation ». Particulièrement innovante,

la coopérative Anne de Joyeuse a ainsi établi un cahier des charges incitant ses 350 vignerons à l'agroécologie et a défini, avec l'aide de l'agence de l'eau, les secteurs à cibler en priorité pour réduire les pollutions.

Ambition zéro pesticide dans la Métropole de Lyon

« Le montant alloué à la politique agricole et alimentaire de la Métropole de Lyon sur 2021-2026 a été multiplié par quatre, indique pour sa part Marguerite de Lavernette, chargée de mission. Avec près de dix millions de budget, nous visons notamment à développer l'agroécologie, ainsi que les filières locales. Sur les ressources stratégiques en eau potable de l'Est lyonnais, où des problématiques récurrentes de pollution sont identifiées, nous avons posé l'objectif d'une trentaine d'exploitations qui s'engagerait dans des mesures de réduction drastique des pesticides ».



ITW

« Le questionnement sur le monde agricole procède d'une empathie sincère »

Pierrick De Ronne, président de la coopérative Biocoop

Portée par plus de 700 magasins bio en France, la coopérative Biocoop entretient un lien particulier avec le monde paysan. Son président appelle à un soutien massif pour la recherche en faveur de l'agriculture de demain.

LE CONSOMMATEUR VOUS SEMBLE-T-IL CONSCIENT DES ENJEUX PORTÉS PAR LE MONDE AGRICOLE ?

La distance entre consommateurs et producteurs me semble grande. Le développement urbain a incontestablement éloigné une partie de la population des agriculteurs et aussi des transformateurs. Le lien avec la nourriture est assez distendu aujourd'hui. Pour autant, le questionnement sur le monde agricole apparaît réel, porté par une empathie sincère que nous observons auprès de nos consommateurs. Mais il convient de dépasser ce stade, car l'empathie ne suffit pas et l'effort de transition se heurte souvent à la résistance au changement. Une priorité serait de réexpliquer ce qu'est

l'agriculture et son lien à la terre, l'eau, l'élevage. Pour Biocoop, un autre modèle agricole est possible. Quand on parle de politique agricole commune, j'aimerais que l'on parle aussi de politique alimentaire commune ; cela permettrait de s'interroger sur l'impact des pesticides chimiques de synthèse sur les sols, et donc sur la santé des producteurs et des consommateurs. Car l'alimentation n'est pas un produit comme les autres. On ne peut pas sans cesse faire des économies d'échelle au détriment de la qualité.

UN CHANGEMENT RADICAL EST-IL POSSIBLE ?

Nous disons en tout cas qu'il n'est jamais trop tard ! Par exemple, la sensibilisation que nous opérons sur les produits ultra-transformés va de pair avec la défense de la bio et de la cuisine faite maison. Car c'est aussi par les produits bruts que l'on peut réduire les coûts à l'achat pour les denrées alimentaires.

COMMENT PEUT-ON AIDER LA TRANSITION DU MONDE AGRICOLE ?

En considérant que la place des consommateurs et des producteurs est centrale. En aidant à faire comprendre que la

complexité du chemin à parcourir est immense. En valorisant les paysans qui entretiennent les paysages ou accomplissent des efforts considérables pour la préservation de l'eau. Je milite pour des aides fléchées sur l'énergie déployée au service de la transition et non plus uniquement pour des aides majoritaires à l'hectare, donc au volume, telles que nous les connaissons aujourd'hui. Cela passe par une planification, car le marché ne peut pas se réguler seul, et sur des investissements importants dans la recherche et l'innovation.

LA CONSOMMATION BIO EST-ELLE ENTRÉE DANS UNE CRISE DURABLE ?

Je ne le pense pas ! La perte de confiance actuelle du consommateur est due à la multitude des labels, mais aussi à la question des prix dans une période fortement inflationniste. La consommation baisse, car le consommateur n'y arrive plus ! Mais le marché va repartir. L'agriculture et l'alimentation sont des sujets majeurs aujourd'hui, de santé publique, de transition écologique. Il est important d'accompagner la mutation dans des proportions aussi importantes que celles déployées pour l'énergie, par exemple.



La Métropole accompagne aussi les exploitants vers des pratiques et des cultures plus résistantes aux événements extrêmes. Elle projette notamment de créer une ferme de semences adaptées aux nouvelles conditions climatiques. Dans son second PAEC (Projet agroenvironnemental et climatique) pour la période 2023-2029, un volet concerne aussi la protection de la biodiversité, notamment sur la zone Natura 2000 du parc lyonnais de Miribel Jonage, où les agriculteurs bénéficieront d'aides pour aménager des couverts d'intérêt floristique et faunistique et retarder la fauche dans les prairies.

L'agroforesterie, enfin, parce qu'elle permet de concilier production agricole et protection des milieux, est une démarche que l'agence de l'eau porte financièrement. Témoins : les recherches conduites par la Scop Agroof, spécialisée dans les systèmes agroforestiers et la formation des agriculteurs sur l'apport des arbres pour la lutte contre le changement climatique et la restauration de la biodiversité.

« Dans le cadre du projet Arbrisséau, nous avons quantifié, à l'échelle de la parcelle agricole, les impacts de différentes pratiques agroforestières sur le devenir de l'eau et sur le cycle de l'azote, précise Fabien Liagre, responsable R&D d'Agroof. Nous avons aussi mené des tests de résilience aux perturbations climatiques grâce à l'évapotranspiration des arbres. Les résultats étant très positifs, l'enjeu est maintenant de sensibiliser les agriculteurs à la poursuite de ces pratiques, ce qui est l'objectif du projet franco-espagnol Life AgroForAdapt ». Agroof vient par ailleurs de démarrer un programme (ArborEole) de mesure de l'impact des haies, agissant comme des remparts naturels contre le vent, sur le rendement des cultures. L'imagerie aérienne est ici mise à contribution, au service d'une agriculture toujours plus innovante. ●

Avec l'implantation de haies et d'arbres, l'agriculteur aide à stocker le carbone dans les sols, ce qui contribue au processus de lutte contre le réchauffement climatique.

L'agriculture dans le 11^e programme de l'agence de l'eau

237 M€ d'aides entre 2019 et 2022

187 M€
SUR LE VOLET
QUALITATIF

Dont **131 M€** pour les aides surfaciques au changement de pratiques / **21** captages d'eau potable prioritaires restaurés, soit **8 %** des captages du bassin

50 M€
SUR LE VOLET
QUANTITATIF

Dont **34 M€** pour les économies d'eau agricoles et **6 M€** pour la substitution de l'eau, soit **26** ouvrages financés pour **1,64 million de m³** d'eau substitués

10 Marathons de la biodiversité créés depuis 2021

107 M€ de redevances prélevés par l'agence (2018 à 2021)

Repères sur l'état des eaux*

L'impact toxique moyen des substances phytosanitaires envers le milieu a été divisé par 3 sur la période 2008-2021.

Mais le risque constitué par les pesticides reste prégnant pour **48 %** des cours d'eau.

Sur **281** substances différentes identifiées en 2021, les pesticides sont le groupe le plus représenté dans les cours d'eau. Le glyphosate est quantifié dans 1 analyse sur 2.

Depuis 2009, les actions en faveur des économies d'eau ont permis d'économiser 376 millions de m³ d'eau, soit la consommation annuelle d'une ville de 7 millions d'habitants, et de substituer 62 millions de m³.

L'agriculture représente **70 %** des volumes économisés, grâce aux réparations des fuites et au passage de l'irrigation gravitaire à l'irrigation sous pression.

Mais **31 %** des cours d'eau sont encore perturbés par des prélèvements excessifs, sans même tenir compte des baisses de débits qui découleront des changements climatiques.

**dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse*





Une usine de trituration de soja est en construction à La Côte-Saint-André (38) pour produire du tourteau de soja destiné à l'alimentation du bétail.

OXYANE

L'enjeu de filières à bas intrants et forte valeur ajoutée

Groupe coopératif agricole et agroalimentaire, Oxyane rassemble plus de 7 000 agriculteurs autour d'une vision commune : la définition d'une agriculture d'avenir, capable de répondre aux attentes sociétales et environnementales des consommateurs. Son plan stratégique 2025 comporte un volet sur le développement de filières à valeur ajoutée, bas intrants et bas carbone. « Notre volonté est d'aider les exploitations dans la réduction de leur dépendance aux produits phytosanitaires et engrais minéraux azotés, notamment en leur trouvant des débouchés rentables sur leur territoire », indique Damien Ferrand, directeur Agronomie & Innovation d'Oxyane. Co-financée par l'agence de l'eau, une usine de trituration de soja est en construction à La Côte-Saint-André (38) pour produire du tourteau de soja destiné à l'alimentation du bétail. C'est bel et bien une nouvelle filière qui émergera à l'horizon 2024, non polluante, produite localement et consommée en circuit court. La coopérative bénéficie aussi d'une aide de l'agence de l'eau pour développer une filière de produits biosourcés à l'usage de bâtiment. « Le chanvre et le miscanthus pourraient tout à fait être utilisés dans la fabrication de blocs de béton, poursuit Damien Ferrand. Nous sommes en contact avec un potentiel partenaire pour édifier une unité régionale capable de transformer la production de 200 à 1 000 hectares de ces cultures spécifiques, peu consommatrices d'eau et d'intrants ».

Quelques objectifs de la politique agricole commune 2023-2027

Lutter contre le changement climatique

Protéger les ressources naturelles

Préserver la biodiversité

Atteindre 18 % de surface agricole utile en agriculture biologique d'ici à 2027.

Le montant consacré aux aides à la conversion vers l'agriculture biologique augmente de 36 %, avec une enveloppe de 340 millions d'euros par an.

Les paiements pour services environnementaux

47 M€ mobilisés par l'agence de l'eau sur la période 2021-2026

21 collectivités porteuses d'un projet PSE territorial

754 agriculteurs rémunérés sur 5 ans

68 000 ha de surfaces agricoles utiles concernés

Questions à Anne-Claire Vial

Agricultrice dans la Drôme et présidente d'Acta, les instituts techniques agricoles



COMMENT AIDEZ-VOUS L'AGRICULTURE FRANÇAISE À S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Par une recherche massive, sachant que des avancées considérables ont été accomplies ces 20 dernières années, notamment sur les sélections variétales. L'agriculture française progresse et réussira sa nécessaire mutation, dans une logique de progrès perpétuel, de changement permanent du modèle agricole. Les paysans, dans leur grande majorité, veulent s'améliorer et trouver des solutions. Une R&D importante est donc à placer à leur service !

Parmi les projets accrédités en 2022 et pilotés par des ITA français (Institut technique agricole), nous sommes associés à une vingtaine de partenaires internationaux dans le dossier Root2Res, qui vise à fournir des cultures adaptées aux environnements changeants et à améliorer la résilience des systèmes de culture en rotation. Il s'agit d'examiner les caractéristiques pertinentes des racines en fonction de l'impact du climat et d'étudier le rôle potentiel des cultures émergentes - patates douces, lentilles - pour accroître la résilience aux changements. Un second projet - Climate Farm Demo - s'appuie sur un réseau d'agriculteurs pilotes de démonstration. Son objectif est d'accélérer l'adoption des pratiques et solutions de l'agriculture dite « smart », en vue d'adapter les systèmes de production au changement climatique et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 pour le secteur agricole. En matière de biodiversité, aussi, des travaux s'attachent à comprendre les interactions dans un milieu ouvert. Tant pour la qualité de l'eau que pour sa préservation ou la protection de la faune et de la flore, des investissements considérables sont consentis aujourd'hui. C'est une bonne chose !

PHILIPPE FRUTIER LA PHOTO COMME ARME DE CONVICTION

Fils d'agriculteur dans le Pas-de-Calais et photographe aérien depuis plus de 20 ans, ses années à survoler les champs des Hauts-de-France l'ont mis face à l'évidence : l'avenir se trouve dans la terre. Philippe Frutier en fait une enquête pour comprendre l'enjeu de l'érosion des sols, transcrite dans un film, *Paysans du ciel à la terre*, sorti en mars.

Il survole les territoires pour prendre de la hauteur. Après une première vie professionnelle en tant que commercial, ses deux passions de toujours - la photo et le pilotage - deviennent un métier sur le tard : photographe aérien. Une vocation qu'il prend soin d'inscrire dans un engagement environnemental. Selon lui, d'en-haut il est plus facile d'éveiller les consciences. Ses clichés, regroupés dans une photothèque de milliers d'images, donnent lieu à des expositions, des livres... mais voilà, il semblait important à Philippe Frutier de souligner à travers un film le phénomène qu'il avait observé. Depuis une dizaine d'années, dans le nord de la France, avec le fléau des coulées de boue, il constate que l'actuel mode de production agricole

« La véritable valeur d'un pays, ce n'est pas l'or et le pétrole, c'est l'eau et la vie. »

atteint ses limites. « On a longtemps imaginé que le sol n'était qu'un support, mais il est vivant et il faut accroître sa fertilité », insiste-t-il. Avec le documentaire « Paysans du ciel à la terre » en salle le 11 mars, le photographe s'engage



à sensibiliser à la vie des sols pour la vie des humains. Durant 3 ans et demi d'enquête, il est passé par plusieurs phases. La colère d'abord. Puis la conviction qu'on peut encore encourager agriculteurs, consommateurs et collectivités à agir pour ne pas que la terre fertile des champs file en torrents. C'est ainsi qu'avec les co-auteurs Hervé Payen, réalisateur, et Agathe Vanieu, compositrice de la musique et auteur, ils partent à la rencontre des agriculteurs. « Les surfaces et les rendements n'ont fait qu'augmenter. Pour autant, les agriculteurs n'ont

1958
Naissance à Boiry-Saint-Martin (Pas-de-Calais)

2006
Première exposition en région lilloise

2007
Premier livre « Le nord Pas-de-Calais à tire d'ailes »

2023
Sortie au cinéma du film documentaire « Paysans du ciel à la terre »

jamais été aussi mal, analyse-t-il. Pour le film, nous avons exploré principalement deux voies : l'agriculture bio et celle de la conservation des sols ». Celui qui partage des idées de Marc-André Selosse, Pierre Rabhi ou encore Philippe Dessertine se veut réaliste : « Il faut changer de logiciel pour revenir à l'essentiel, réapprendre à organiser la vie. La véritable valeur d'un pays, ce n'est pas l'or et le pétrole, c'est l'eau et la vie ». Et de conclure : une terre "auto-fertile" ne serait-elle pas la clé de l'agriculture de demain ? ●

Engagé·es !

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

Le miscanthus réchauffe le gymnase

Bièvre Isère Communauté investit dans une chaudière adaptée à la consommation de miscanthus pour le nouveau gymnase de la commune de Saint-Jean-de-Bournay. Une première sur ce territoire qui entend développer l'usage de ce combustible vert.

LE PROBLÈME

Depuis une dizaine d'années, Bièvre Isère Communauté travaille au développement de filières agricoles à bas niveau d'intrants afin de restaurer la qualité de la ressource des captages prioritaires en eau potable de son territoire. Parmi les pistes explorées, le miscanthus, dont la culture présente de nombreux atouts, en particulier pour la protection des nappes souterraines. « *Il ne nécessite aucun apport de produits phytosanitaires grâce à l'absence de ravageurs spécifiques à cette culture et à son fort pouvoir couvrant, explique Sylvain Granger, animateur Captages prioritaires au Syndicat isérois des rivières Rhône aval (Sirra) et mis à disposition de la communauté de communes. Cette variété de roseaux n'a pas besoin d'être fertilisée ni d'être irriguée, car elle résiste à la sécheresse* ». En 2020, la collectivité a porté une étude technico-économique, financée avec l'aide de l'agence de l'eau, afin de connaître les opportunités offertes par la culture de cette plante. Les résultats ont mis en avant plusieurs débouchés, tels que l'utilisation en tant que biocombustible et pour du paillage horticole ou de la litière animale.

LA SOLUTION

Confortée par les résultats de l'étude, Bièvre Isère Communauté a annoncé son intention de construire un nouveau gymnase répondant aux exigences de performances énergétiques et de développement durable. « *L'intérêt d'intégrer une*



Livré l'année prochaine, le gymnase intégrera une chaudière et une aire de livraison adaptée, car le miscanthus est une plante très volumineuse.

chaudière polycombustible adaptée à la consommation de miscanthus est apparue comme la solution pour créer une filière locale, malgré les investissements conséquents », précise Sylvain Granger. Après plusieurs réunions, trois agriculteurs exploitant des terres sur des aires d'alimentation de captage se sont dits intéressés. Pour répondre aux besoins énergétiques du nouveau gymnase, trois hectares de miscanthus devront être implantés à moins de 10 kilomètres de la commune.

30 tonnes

La consommation annuelle estimée de miscanthus dans la chaudière du gymnase. Sachant qu'une tonne est achetée aux agriculteurs entre 130 et 180 euros.

LES RÉSULTATS ATTENDUS

Livré l'année prochaine, le gymnase intégrera une chaudière d'une capacité de 200 kWt, ainsi qu'une aire de livraison adaptée aux allées et venues des tracteurs et aux récoltes encombrantes, car le miscanthus est très volumineux. L'implantation

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

Siège : Saint-Étienne de Saint-Geoires, Isère

Nombre d'habitants : 56 325

📍 Périmètre : 50 communes

👥 Effectif : 367 agents

des rhizomes est prévue, quant à elle, dans les prochains jours chez un exploitant, avec une première récolte programmée en 2026. Pendant les deux ou trois années de transition, la collectivité utilisera des plaquettes en bois. « *L'objectif à long terme est bien de recourir uniquement au miscanthus pour l'alimentation de cette chaudière* », précise l'animateur. Sa culture permettra de protéger une zone de captage prioritaire implantée sur la commune. ●

ASA DE LA FARE-LES-OLIVIERS

ARROSAGE À L'ÉCONOMIE !

LE PROBLÈME

« Le réseau d'irrigation gravitaire de notre zone agricole est aujourd'hui vétuste malgré notre entretien régulier, il ne répond plus aux besoins de nos 370 adhérents, dont une trentaine sont des professionnels, explique Patrick Pioch, président de l'Asa de La Fare-les-Oliviers. Sans compter que la rivière Arc est soumise à de fortes tensions de plus en plus fréquemment ». Le système d'irrigation gravitaire est un important consommateur d'eau, ce qui fragilise d'autant plus le canal de la Fare et le cours d'eau.



ASA

La Fare-les-Oliviers (13)
Adhérents : 370



LA SOLUTION

Après plusieurs mois de réflexion, l'Asa a choisi un système de goutte-à-goutte, nécessitant la pose de 38 kilomètres de canalisations

enterrées ainsi que la construction d'une station de pompage et d'un bassin de rétention sur un terrain acquis par l'association. « Le budget d'un tel projet s'élève à 4,4 millions

d'euros, mais l'inflation a fait grimper le prix, indique Patrick Pioch. Pour une petite structure comme la nôtre, il est très lourd malgré le soutien de l'agence de l'eau et de l'Union européenne ».

LES RÉSULTATS ATTENDUS

Le système sous pression limitera significativement les prélèvements, qui devraient passer de 4 millions de m³ par an à 1,8 million de m³, en économisant le débit nécessaire pour alimenter les prises gravitaires, en limitant les pertes occasionnées par les fuites et en apportant à la parcelle les quantités d'eau strictement indispensables. Si les financements sont assurés, le chantier devrait commencer à l'automne prochain. ●

SOPHYSA

Du CO₂ supercritique pour nettoyer les composants

LE PROBLÈME

Spécialiste des valves neurologiques et des systèmes de monitoring de la pression intracrânienne, Sophysa évolue dans un secteur médical contraint par des règles d'hygiène strictes, notamment de stérilisation. « Dès leur entrée dans la salle blanche, nos composants sont nettoyés manuellement avec de l'eau,

de la lessive et de l'alcool, explique Jan Richard, ingénieur Méthodes chez Sophysa. Nous souhaitons optimiser cette étape contraignante et chronophage pour nos collaborateurs et réduire nos consommations d'eau, ainsi que l'utilisation de lessive et d'alcool ».

LA SOLUTION

Sophysa a décidé d'investir dans une nouvelle machine de nettoyage et de décontamination des composants fonctionnant au CO₂ supercritique. Totalement neutre, non toxique, non polluant et non inflammable, ce solvant vert purifie à sec

les différents éléments sans aucune intervention humaine. « Notre prestataire nous fournit en CO₂ capté lors de la combustion d'un combustible carboné chez des industriels de la chimie, partenaires, puis le stocke, précise l'ingénieur. Ce fluide n'utilise pas de solvants organiques ni de fortes températures et ne génère pas d'effluents ».

LES RÉSULTATS ATTENDUS

La mise en service est prévue pour la fin de l'année. En attendant, depuis avril 2022, une batterie de tests est effectuée pour valider

le dispositif dans le but d'être conforme à la réglementation du secteur. « C'est la première fois que le CO₂ supercritique est utilisé dans le monde médical, nous sommes des pionniers, ce qui demande des réglages, indique Jan Richard. Une fois opérationnel, l'équipement nous permettra de réduire de 90 % nos consommations d'eau ». Un investissement de plus de 800 000 euros, dont 350 000 euros pour la machine en elle-même, que l'agence de l'eau a financé à hauteur de 70 000 euros dans le cadre de l'opération collective Préventox de réduction des effluents toxiques dans les réseaux de Grand Besançon Métropole. ●

SOPHYSA

Besançon, Doubs
Effectif : 250
CA : 30 M€



Vie de l'agence !

FONDS VERT

« Accélérons la transition écologique dans les territoires »

Effectif depuis janvier, le Fonds vert vise à accélérer la transition écologique dans les territoires. Les explications de Jean-Philippe Deneuvy, directeur de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.



QU'EST-CE QUE LE FONDS VERT ?

Jean-Philippe Deneuvy : Afin de répondre aux enjeux liés aux crises climatique, énergétique et de la biodiversité, un fonds spécifique de 2 milliards d'euros a été créé à l'échelle nationale pour accélérer la transition écologique dans les territoires. En Auvergne-Rhône-Alpes, 12 mesures

peuvent être financées pour un total de 231,56 millions d'euros. Par ailleurs, la Banque des Territoires mobilise une offre complémentaire d'appui à l'ingénierie de 207 millions d'euros de subvention.

QUELS SONT LES DOMAINES CIBLÉS ?

Jean-Philippe Deneuvy : Un premier volet, dédié à la performance environnementale, vise la rénovation énergétique des bâtiments publics et des parcs lumineux, ainsi que la gestion des biodéchets. Le second volet est tourné vers l'adaptation au changement climatique par la qualité des milieux aquatiques, la lutte contre les inondations, les incendies et le risque glaciaire, et la renaturation des villes et villages. Enfin le troisième volet s'intéresse à l'amélioration du cadre de vie, que ce soit en matière de déplacement, de qualité de l'air, de protection des espèces et de recyclage foncier. Enfin, les collectivités peuvent faire appel au Fonds vert pour

financer des actions d'ingénierie territoriale dans le domaine de la transition écologique.

DE QUELLE MANIÈRE L'AGENCE DE L'EAU EST-ELLE IMPLIQUÉE ?

Jean-Philippe Deneuvy : Les agences de l'eau sont désignées comme opérateurs instructeurs de la gestion des fonds dédiés aux programmes d'accompagnement de la Stratégie nationale biodiversité 2030 et de la renaturation des villes et villages. Elles jouent un rôle majeur, aux côtés des Directions départementales des territoires (DDT) pour accompagner les collectivités vers l'émergence de projets participant à la réduction de la vulnérabilité des espaces urbains face au changement climatique. Elles ciblent des solutions fondées sur la nature et la diminution des pressions sur la biodiversité, ainsi que sa restauration.

Retrouvez le Guide à l'intention des décideurs locaux sur le site de l'agence de l'eau, mot clé : fonds vert

Publications



- **Estimer les flux de nutriments apportés aux lagunes méditerranéennes.** Éléments méthodologiques et techniques. 44 pages - Novembre 2022.
- **Rapport d'activité 2022** de l'agence de l'eau : un coup d'œil dans le rétroviseur sur les faits marquants de l'année écoulée. 56 pages - Mars 2023.

- **Tableaux de bord des Sdage** : Bilan 2016-2021 et état de référence des Sdage 2022-2027. Une photographie de la situation et de l'évolution des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse vis-à-vis de la politique et des enjeux de l'eau - Décembre 2022.
- **Note d'information aux maires** : à quoi servent les redevances prélevées par l'agence de l'eau ? Pour tout savoir sur

l'usage de la fiscalité de l'eau sur la base de son activité 2022. 4 pages - Mars 2023.

- **Les débits du Rhône en baisse sous l'effet du changement climatique**, quels enjeux pour l'avenir ? Le fleuve Rhône est-il une ressource inépuisable ?
Plaquette 8 pages - mars 2023.

Retrouvez ces documents sur www.eaurmc.fr



À écouter

SAISON 2 DU PODCAST « EN IMMERSION »

Les agences de l'eau diffusent 12 nouvelles histoires de rivières racontées par des femmes et des hommes - pêcheur, conservatrice, photographe, technicien de rivières...- qui ont tous à cœur de sensibiliser le grand public aux enjeux actuels et futurs des cours d'eau. Ils livrent leurs secrets, leurs histoires, leur fragilité et l'absolue nécessité de les préserver. Les épisodes du podcast sont accessibles gratuitement sur les plateformes d'écoute, au rythme d'un par mois jusqu'à la fin de l'année.



NOMINATION

Une nouvelle présidente pour le conseil d'administration

Fabienne Buccio, préfète du Rhône, préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a été nommée présidente du conseil d'administration de l'agence de l'eau. Elle succède à Pascal Mailhos désormais en charge de coordonner les renseignements et la lutte contre le terrorisme à l'Élysée. Diplômée de l'institut régional d'administration de Lyon, elle était auparavant préfète de la Gironde et de Nouvelle-Aquitaine (lire son édito en page 2).

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Une agence de l'eau écoresponsable

En échos à la dynamique gouvernementale « Services publics écoresponsables » promue par le ministère de la Transition écologique, l'agence lance des actions concrètes pour réduire l'empreinte environnementale de ses activités.

Comment mieux se déplacer, gérer les ressources, économiser l'énergie, consommer bio et local, agir pour la biodiversité ? En marche sur chacun de ses sites, l'agence écoresponsable se définit par un plan d'action construit avec les salariés et mis à jour en permanence, dans une démarche de progrès continu. Par exemple, à la délégation territoriale de Montpellier, le déménagement dans de nouveaux locaux est l'occasion de donner une seconde vie aux matériaux déposés pendant le chantier de rénovation du bâtiment et ainsi de limiter l'impact écologique des travaux. L'association Mas Réemploi à Montpellier s'est chargée

de la démolition propre en prévision du réemploi de cloisons, portes, étagères, faux plafonds, placards... pour l'usage de l'agence ou pour d'autres bâtisseurs. À la clé, une économie d'énergie de 256 mégawatts d'électricité et de 35,5 tonnes d'équivalent CO₂.



Un déménagement exemplaire à la délégation de Montpellier.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Deux nouveaux appels à projets

L'agence de l'eau lance deux appels à projets pour renforcer son soutien aux territoires des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse. Au total, 30 M€ sont mobilisés pour l'adaptation aux effets du changement climatique.



LE PREMIER appel à manifestation d'intérêt « Eau et climat : agir plus vite, plus fort sur les territoires » est ouvert jusqu'au 30 avril. Doté d'une enveloppe de 10 M€, il apportera jusqu'à 70 % d'aides aux projets innovants qui contribueront directement aux plans de bassin d'adaptation au changement climatique.



LE SECOND appel à projets de 20 M€, vise à sécuriser l'alimentation en eau potable des collectivités, en réponse à la sécheresse de 2022 afin d'éviter de nouvelles ruptures d'approvisionnement en été. L'agence financera jusqu'à 50 % les travaux et études des collectivités, en donnant la priorité aux territoires les plus fragiles. Dépôt des dossiers avant le 15 mai. Une 2^e session aura lieu en 2024.

Bon à savoir !

183

contrôles fiscaux ont été menés à terme par l'agence de l'eau en 2022 pour un redressement fiscal net de 2,6 M€.

Source : rapport d'activité 2022 de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



376 millions de m³

d'eau ont été nouvellement économisés depuis 2016 dans le bassin Rhône-Méditerranée, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 7 millions d'habitants.

Source : Tableau de bord « Bilan final du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée 2016-2021 et état initial du SDAGE 2022-2027 »

478,5 M€

Le montant investi par l'agence de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse en 2022.

Source : rapport d'activité 2022 de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



-35%

La diminution, en 50 ans, de l'étendue des zones humides dans le monde. Un rythme 3 fois plus élevé que la déforestation.

Source : Ramsar



539,7 M€

Les recettes de redevances émises par l'agence de l'eau en 2022.

Source : rapport d'activité 2022 de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

19%

des agriculteurs français font du bio. Au cours de la dernière décennie, la part du bio dans la surface agricole est passée de 3 à 10 % et la consommation bio a été multipliée par 3,5.

Source : « Le soutien à l'agriculture biologique, évaluation de politique publique », rapport 2022, Cour des Comptes.



L'augmentation de la consommation d'eau, chaque année dans le monde. Elle a été multipliée par 6 en 100 ans.

Source : Ramsar

1 100 à 4 600 €/ha/an

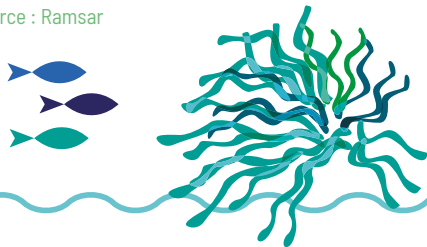
La valorisation des services écosystémiques fournis par les prairies humides de France métropolitaine.

Source : Ramsar

1 km²

de posidonies, herbiers emblématiques des fonds méditerranéens, stocke près de 3 fois plus de carbone (83 000 tonnes) que la même surface de forêt !

Source : Ramsar



x 3,6

L'augmentation, depuis 2 ans, de la surface cumulée de sols désimperméabilisés grâce au soutien de l'agence de l'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée.

Source : tableau de bord « Bilan final du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) Rhône-Méditerranée 2016-2021 et état initial du Sdage 2022-2027 »



69%

des Français sont convaincus de manquer d'eau à l'avenir (contre 64 % en 2021 et 32 % en 1996). Et 92 % d'entre eux font le lien entre le dérèglement climatique et la rareté de l'eau.

Source : baromètre annuel, décembre 2022, Centre d'Information sur l'eau

x 19

L'augmentation, en 35 ans, du nombre de stations de suivi des eaux souterraines des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, qui est passé de 50 à 955.

Source : rapport 2022 sur l'état des eaux dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse

3/4



Trois Français sur quatre se déclarent personnellement inquiets d'être confrontés à l'avenir à des restrictions d'eau et des pénuries d'eau potable. L'inquiétude est particulièrement présente chez les habitants des zones rurales.

Source : enquête « Les Français et leur perception des enjeux associés à l'eau », ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Harris Interactive. Enquête réalisée en janvier 2023 auprès de 1 091 personnes.



Magazine Sauvons l'eau
de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
2-4 allée de Lodz - 69363 Lyon cedex 07
04 72 71 26 00 - www.eaurmc.fr

Directeur de la publication : Laurent Roy • Directrice de la communication : Nancy Yana • Rédactrice en chef : Valérie Santini • Rédaction : NF2 (Nancy Furer, Vincent Feuillet et Léa Borie) • Conception réalisation : **MAGAZINE@FILS** • Impression sur papier 100% recyclé : Deux-Ponts • Tirage : 8 000 ex. • N°ISSN : 2270-2512 imprimé / 2822-8650 (en ligne) • Crédits photos : Luc Dall'Aglio, Grand Chambéry, Communauté de communes du Clermontois Salagou Cœur d'Hérault, C. Moirenc, SIAH Fresquel, Euromed-Desvigne, AdobeStock, iStock, couverture © Jean Lambert.



www.sauvonsleau.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DÉCOUVREZ
LE DERNIER FILM D'ANIMATION
DE L'AGENCE DE L'EAU

LA BIODIVERSITÉ, C'EST VITAL, AGISSONS !



4 mn pour comprendre
les enjeux de la biodiversité
et découvrir comment
la protéger en restaurant
la trame turquoise.

Film disponible gratuitement
sur la chaîne YouTube
Sauvons l'eau !



SAUVONS ! L'EAU !